

DANS VOTRE QUARTIER



La fabrique démocratique

Construisons ensemble l'avenir de Tarbes

Compte-rendu de la réunion 7

« Tarbes et l'agglomération dans un même élan »

Quartier St Antoine

Introduction : Laetitia Tamame et Benjamin Verdeil

Grand Témoin : Daniel Frossard, premier vice-président du Grand Tarbes

M. Pierre C : Le manque de coopération entre la ville de Tarbes et l'agglomération est préjudiciable. Il faut que la ville de Tarbes et l'agglomération soient de la même couleur, car on voit les blocages en provenance de la ville centre et cela est néfaste à la dynamique voulue par les habitants.

M. Nicolas T : Par rapport à l'eau et l'assainissement, la proposition est bonne de les faire venir dans le giron de l'agglomération pour des réductions de facture. C'est dans l'intérêt public et c'est intelligent.

M. Bernard L : Un souhait : sur l'adhésion des communes, il faut élargir le périmètre des communes.

Jean Glavany : Je veux dire clairement qu'on ne force personne à venir à l'agglomération, mais il est sûr qu'il faut une cohérence territoriale. Il y a le sud-est de l'agglomération, autour de Barbazan, Momères, Horgues, avec un accord explicite de la part de cette communauté de communes. Au sud-est, c'est plus compliqué. La Communauté de Communes est jalouse de ses prérogatives, il ne faut pas se leurrer. Il y a donc une idée de coopération sur des projets, comme celui de Tarmac. On est partie prenante dans le financement de la ligne d'Air France, etc.... On vient à la condition d'avoir des retombées en terme de TP. Ils ont compris cette coopération car ils ont besoin de notre aide financière.

Il y a aussi une coopération, sur le PDU, puisqu'il est étendu à 21 communes. Si on faisait un élargissement plus large, cela nous permettrait d'engranger des recettes qui nous permettent de mieux enclencher les modes de transports. L'idée d'un syndicat mixte allant jusqu'à Lourdes serait intéressante pour faire un projet d'ensemble.

Mme Arlette D : Sur la compétence eau et assainissement qui pourrait être délivrée, il faut savoir que les canalisations ne s'arrêtent pas à la limite du panneau de la commune de Tarbes. Elles étendent à d'autres communes. Il y aurait donc une cohérence à faire de cet enjeu de l'eau une réflexion à l'échelle de l'agglomération.

Mme Annie R : Concernant les compétences, quand prendrez-vous la compétence des gymnases ? Le Maire de Tarbes fonctionne au clientélisme, nous avons les créneaux en fonction de la tête du client. Pourriez-vous vous saisir de cela si vous gagnez, ce que je vous souhaite fortement ?

Jean Glavany : Les communautés d'agglomération sont soumises à ce que l'on appelle le principe de spécialité, c'est-à-dire que nous ne pouvons agir que dans les domaines qui nous ont été expressément délégués par les communes. On ne peut donc pas se saisir d'une compétence nous-mêmes, il nous faut l'unanimité de toutes les communes. Ce n'est pas comme les autres collectivités qui sont dotées d'une compétence d'intérêt général et peuvent agir dans les domaines qu'elles veulent.

Mme Annie R : Sur le site de Giat, aujourd'hui, alors qu'il n'a pas été dépollué, il est inconcevable de faire venir des enfants, des gymnases, des associations, bref du public. Aujourd'hui, tous les murs sont tombés, et les travaux se font au grand jour. Comment la Mairie qui n'est pas propriétaire des murs a-t-elle pu laisser faire cela et proposer un projet qui ne prend pas en compte le risque sur la santé car aucune dépollution de fond n'a été prévue.

Jean Glavany : C'est un bon exemple de refus de coopération de la part de la Ville de Tarbes avec l'agglomération. Le Préfet nous a contacté avec toutes les autres collectivités pour savoir si on voulait participer à la réflexion sur l'avenir de GIAT. Le maire de Tarbes a fait croire que personne ne voulait l'aider, ce qui est faux, et il raconte que nous n'avons pas voulu nous occuper de Giat. Nous étions prêts à faire un syndicat mixte avec la Région, le Conseil Général et la ville pour développer le site et y créer de l'activité économique mais le Maire de Tarbes a voulu la jouer perso et acheter seul et finalement, le constat aujourd'hui, c'est qu'il n'y a aucun projet, aucun financement, aucune vision. Le CESAT (Conseil Economique et Social de l'Agglomération Tarbaise) a recommandé qu'il n'y ait pas de logements comme prévu initialement par la Mairie de Tarbes. On a recommandé également que ce site s'inscrive dans l'Agenda 21 avec des constructions en HQE, des zones piétonnières. Ils veulent faire une salle de cinéma qui va amener des tas de voitures et va engorger l'entrée de Tarbes. Cela n'est pas un projet cohérent et d'ensemble. On fait du remplissage au coup par coup sans fond.

M. Jean T : Quel est le projet de la gauche pour GIAT ?

Jean Glavany : Pour l'instant, nous n'en avons pas car nous ne voulons pas imposer de projets. Il y va de la méthode : nous débattons du projet, nous ferons de la concertation. Et après avoir concerté les tarbaises et les tarbais, nous construirons avec eux notre projet pour Tarbes où nous donnerons nos engagements, notre vision. C'est toute la différence entre la méthode qui consiste à dire : « *Moi je sais ce que les tarbais veulent sans avoir besoin de les consulter* » et la nôtre, démocratique, le but de cette fabrique, qui fait que nous voulons l'avis des tarbais car ce sont eux les acteurs de leur ville.

M. Ludovic G : Quelles pistes sont envisagées en 2007-2008 pour subventionner des projets à échelle européenne comme le font souvent d'autres pays avec des partenariats inter-états ? L'exemple de la Belgique où j'ai été montre tout l'importance de ces échanges sur des projets importants.

Jean Glavany : Nous sommes habitués à travailler avec des crédits européens, comme par exemple pour la réalisation de nos équipements communautaires : sur la MAM (maison des arts martiaux) et la Maison de l'Escrime, même si on en aura de moins en moins, il ne faut pas se voiler la face. C'est également grâce à une coopération interrégionale que nous avons pu financer et réaliser ce bel aménagement sur 9 kms dont le succès n'est plus à vanter qu'est le CaminAdour. Cela s'est fait avec des communes du sud du Portugal. En outre, on est en train d'inscrire un nouveau contrat dans le cadre l'Agenda 21, un contrat de projets 2007-2012, et nous essayons d'avoir des financements européens.

M. Grégory P : On voit les élus qui pensent à transférer de plus en plus de compétences, donc à quoi vont-ils servir demain ? Par ailleurs, le mode de scrutin fait que les élus de l'agglomération sont élus par leurs pairs, et non par les citoyens. C'est un problème démocratique.

Jean Glavany : on pourrait élire les élus de l'agglomération au suffrage universel direct. Cela avait d'ailleurs été proposé par un candidat de gauche en 2002 lors de la présidentielle. J'espère que ce sera un jour le cas pour donner plus de reconnaissance au travail de ces élus. Mais, en attendant, nous, élus de gauche de l'agglomération, nous avons décidé de faire sur le thème du Grand Tarbes notre campagne, nos projets en commun car pour promouvoir l'esprit communautaire, la meilleure façon c'est de la faire vivre.

Mme Catherine H : J'aimerais que les divers partis de gauche fassent une meilleure info sur les enjeux de l'aménagement du territoire.

Mme Micheline G : On ne comprend pas toujours le rôle de la communauté d'agglomération, du Conseil Général, il y a un problème de communication.

Jean-Claude Palmade : Ce déficit n'est pas à combler par les partis. Nous devons mieux expliquer nos coopérations entre les différentes collectivités. Il faudra que nous indiquions tout cela. Nous avons une autre dimension à présenter.

Jean Glavany : Le sujet de la communication est un vrai sujet. Mais on ne peut pas que communiquer. Il faut faire et faire savoir. Deux exemples ; il y a un domaine de compétences qui est bien compris sur l'agglomération, ce sont les transports car ils sont identifiés par le logo, nos couleurs. Mais on ne peut le faire tout le temps. 2^{ème} exemple : le Maire de Tarbes a parlé du développement économique tout au long de sa mandature, or il n'a pas cette compétence, il a menti pour faire croire qu'il s'occupait de l'emploi.

Il en va de la responsabilité des élus c'est de dire ce qu'ils font et ce qu'ils ne font pas. On ne peut pas à grands renforts de communication faire croire tout et le contraire de tout.

M. Jean-Louis G : Il est aussi nécessaire de clairement exprimer l'économie en terme d'image, de marketing territorial affiché pour faire de ce territoire un espace attractif.

Conclusion de Jean Glavany